Fonds pour l'approvisionnement local dans le cadre des programmes alimentaires scolaires de l'Ontario

Lignes directrices à l’intention des demandeurs

Objectif

Ce volet de bourse vise à aider 5 à 6 communautés de l’Ontario à renforcer leurs capacités en matière d’approvisionnement, de transformation et/ou de distribution de produits alimentaires locaux destinés aux programmes d’alimentation scolaire dans leur région, en accordant la priorité aux petits et moyens producteur(-rice)s. Plus généralement, nous souhaitons soutenir des projets concrets qui permettraient d’explorer et de tester différentes approches communautaires à petite échelle en matière d’approvisionnement local dans le cadre des programmes d’alimentation scolaire, et qui pourraient être reproduites ou développées dans les années à venir.

À propos des lignes directrices

Ce document fournit les lignes directrices aux organismes qui envisagent de soumettre une demande pour une bourse pour l'approvisionnement local dans le cadre des programmes alimentaires scolaires de l'Ontario. Il s’agit de bourses offertes par De la ferme à la cafétéria Canada en partenariat avec la Fondation Schad.

Nous organiserons un webinaire d’information le 8 décembre pour partager des conseils sur la préparation de la demande de bourse et pour laisser la place à une période de questions/réponses en ligne. Le webinaire se déroulera en anglais ; toutefois, les participant(e)s pourront poser leurs questions en français ou en anglais.

À quoi correspondent les aliments locaux ?

À De la ferme à la cafétéria Canada, « aliments locaux » représentent des aliments qui sont consommés le plus proche possible de l’endroit où ils sont produits. Nous encourageons les gens à s’approvisionner d’abord dans leur communauté ou région, ensuite dans leur province et finalement au Canada. Ce programme de bourse vise à soutenir l'achat de produits alimentaires provenant du plus proche possible de leur lieu de production, au moins au sein de l'Ontario (en privilégiant autant que possible, l’approvisionnement auprès de petits et moyens producteur(-rice)s).

Les aliments locaux comprennent les aliments traditionnels autochtones qui proviennent de la terre et de l’eau.

Fonds disponibles

L’organisation De la ferme à la cafétéria accordera des bourses d’un montant total de 150 000 $ destinée à des bourses non renouvelables pouvant atteindre 30 000 $ chacune (nous prévoyons de financer 5 à 6 organismes communautaires à travers l’Ontario). Les candidat(e)s peuvent soumettre des demandes de bourses pour n’importe quel montant.

Échéancier

Mars 2027 à juin 2028 (16 mois)

Organismes éligibles

Les candidatures sont ouvertes aux **organisations ou entités à but non lucratif** qui **participent directement à la mise en œuvre de programmes d'alimentation scolaire** (c'est-à-dire des programmes qui fournissent des repas aux élèves des établissements scolaires de la maternelle au secondaire) **en Ontario** et qui **desservent plusieurs écoles** dans une même région.

Les organismes éligibles sont les suivantes :

- Les organismes à but non lucratif ou de charité
- Les conseils scolaires et organismes éducatifs
- Les Conseils de bande et conseils tribaux
- Les gouvernements municipaux et autorités sanitaires

Les entités à but lucratif et les écoles ne sont pas considérées comme des bénéficiaires éligibles ; elles peuvent toutefois intervenir en tant que partenaires dans le cadre d'un projet.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions par rapport à l'éligibilité de votre organisme.

Objectifs de la bourse et résultats escomptés

Les objectifs de ces bourses sont de :

- Renforcer les capacités à long terme et la coordination en matière d'approvisionnement, de transformation et/ou de distribution de produits alimentaires locaux destinés aux programmes d'alimentation scolaire dans toute une région de l'Ontario ;
- Augmenter durablement le montant et la qualité des aliments locaux servis dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire en Ontario ;
- Soutenir la croissance des ventes additionnelles dont peuvent bénéficier les fournisseurs alimentaires locaux à l'aide d'un accès aux marchés scolaires, en particulier parmi les petits et moyens producteur(-rice)s locaux ;
- Améliorer la compréhension de chacun concernant les obstacles et les opportunités liés à l'achat et à la distribution locale au sein de différentes communautés de l'Ontario, ainsi que des moyens de surmonter ces défis ;
- Donner les moyens à ceux qui s'approvisionnent en produits alimentaires d'acquérir davantage d'inspiration, de connaissances, de compétences, de reconnaissance et de relations dans ce domaine.

Dépenses éligibles

Ces bourses ont été conçues pour offrir une grande souplesse afin de répondre aux besoins des communautés et peuvent être utilisées pour :

- La planification du projet (embaucher un(e) consultant(e) ou consacrer du temps de travail du personnel à la sensibilisation et à la planification) ;
- Le temps consacré à la coordination et/ou les frais de déplacement pour établir des relations et des partenariats et mettre en œuvre le plan de projet ;
- L'achat de matériel ou la modernisation des infrastructures ;
- Le développement des initiatives existantes ;

- L’exploration et/ou la mise en oeuvre de la préparation au marché afin que les produits soient mieux adaptés au milieu scolaire ;
- Du matériel de communication visant à accroître la participation aux initiatives ou aux services locaux d’approvisionnement ;
- D’autres activités susceptibles de favoriser l’augmentation des achats de produits alimentaires locaux pour les programmes alimentaires scolaires gérés par l’organisation ;
- Des frais administratifs pouvant atteindre 12 %.

NON, les fonds *ne peuvent pas* être utilisés pour ce qui suit :

- L’achat d’aliments pour approvisionner le service de repas (le recouvrement du coût des aliments doit se faire autrement que par la bourse) ;

- Les salaires du personnel chargé de la logistique et de la coordination courante, hors coûts liés au projet proposé.

Veuillez noter que le formulaire de candidature comprend un modèle de budget, qui doit être joint à votre dossier. Bien que nous n'exigions pas de devis dans le cadre de votre candidature, nous vous recommandons vivement d'en obtenir un afin de faciliter la préparation de votre budget.

Processus et échéancier de l’appel de projets

Mercredi le 25 novembre 2026	Ouverture du processus de dépôt de candidature en ligne.
Mardi le 8 décembre 2026 à 14h00 (heure de l’Est) - inscrivez-vous ici	Joignez-vous à nous lors d’une conversation virtuelle pour nous rencontrer, en apprendre plus sur les bourses, et poser toutes vos questions! (en anglais ; les participant(e)s pourront poser leurs questions en français)
Le 22 janvier 2027	**Date limite pour soumettre une candidature!**
Semaine du 8 mars 2027	Les candidats sont contactés; début de la période de bourse.
Fin de juin 2028	Les livrables et les rapports sont complétés; fin de la période de bourse.

Considérations supplémentaires et reddition de comptes

- Les organismes soumettant leur candidature auront tout intérêt à démontrer qu'ils participent actuellement à l'approvisionnement en denrées alimentaires pour des projets d’alimentation scolaire, notamment en mettant de l’avant les relations qu'ils ont nouées avec les écoles, les producteur(-rice)s ou les fournisseurs, ainsi que d'autres acteur(-rice)s communautaires.

- La réussite de F2CC repose sur les partenariats, et nous savons par ailleurs que des programmes alimentaires scolaires solides dépendent des partenariats multisectoriels, tant au sein des écoles que des communautés. Dans votre demande de bourse, nous chercherons la preuve de l’établissement de partenariats variés ou des indications qui démontrent que vous oeuvrez en ce sens.

- Dans le cadre de la procédure de candidature, nous demanderons aux candidat(e)s d'élaborer et de présenter un plan de pérennité visant à garantir la poursuite des activités à l'issue de la période de bourse.

- Nous vous demanderons de confirmer que tout contenu rédigé à l'aide d'outils d'intelligence artificielle soit soigneusement révisé et corrigé par un(e) membre de votre équipe. Cette vérification permettra d'assurer que le contenu est exact, réaliste dans votre contexte, et qu'il reflète une approche authentique, exprimée dans un langage que votre équipe utiliserait naturellement.
- Nous demanderons aux bénéficiaires de bourses de participer à des échanges réguliers avec d'autres bénéficiaires (environ toutes les 6 à 8 semaines) afin d'aborder ensemble certaines questions, de partager leurs expériences et de consigner les enseignements tirés, qui pourront ensuite être diffusés à grande échelle à l'issue de la période de bourse.
- Tous les fonds devront avoir été dépensés d'ici le 30 juin 2028.
- Nous demanderons à tous les bénéficiaires de bourses de fournir un résumé de la situation actuelle et de s'engager à atteindre un ensemble d'objectifs quantitatifs qu'ils auront eux-mêmes définis dès le début de leur bourse. Les indicateurs de référence comprendront :
    - la valeur actuelle en dollars des achats annuels de produits alimentaires locaux,
    - le nombre de relations entretenues (contrats et partenariats) avec des fournisseurs alimentaires locaux,
    - le nombre d'écoles ou d'élèves bénéficiaires.

  Parmi les exemples d'objectifs définis par les bénéficiaires, on peut citer:
    - l'augmentation des achats annuels de produits alimentaires locaux d'un montant spécifique en dollars ou d'un pourcentage donné,
    - l'établissement de relations avec un nombre défini de nouveaux producteur(-rice)s, ou,
    - étendre l'offre alimentaire locale à un nombre défini d'écoles ou d'élèves supplémentaires.
- Nous demanderons à tous les organismes ayant reçu une bourse de nous partager une courte histoire, accompagnée de photos ou de vidéos démontrant les impacts de votre initiative au sein des communautés que vous desservez et sur le système alimentaire local au sein duquel vous intervenez.

Comment les candidatures seront-elles sélectionnées ?

Nous évaluerons les demandes de bourse au sein d'un petit comité et attribuerons les bourses en fonction de l'impact potentiel du projet sur la capacité de la région à s'approvisionner en produits alimentaires locaux pour les programmes d'alimentation scolaire, de la capacité du projet à servir de modèle pouvant être étudié, reproduit ou développé dans les années à venir, ainsi que de la capacité de l'organisation à gérer la bourse.

Contexte : Pourquoi proposons-nous ce volet de bourses ?

La politique nationale d'alimentation scolaire pose les bases pour des élèves en meilleure santé, des communautés plus fortes et un système d'alimentation scolaire plus équitable. L'un des six principes de cette politique nationale stipule que « Les aliments sont d'origine locale, dans la mesure du possible, et leur approvisionnement tient compte des réalités locales et régionales ». La nouvelle Stratégie nationale de sécurité alimentaire prévoit un indicateur clé de performance : « D'ici 2030, la proportion des ventes d'aliments locaux par les petits et moyens producteurs augmentera de 25 % ».

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a identifié les marchés publics

alimentaires comme un facteur susceptible de « changer la donne » pour promouvoir le développement de systèmes alimentaires plus durables, l'approvisionnement local et l'adoption d'une alimentation saine. Les programmes alimentaires scolaires offrent une opportunité significative de générer des revenus et de créer des marchés stables pour les fournisseurs alimentaires locaux, ainsi que de renforcer les systèmes alimentaires locaux et régionaux. Dans le contexte des récentes mesures tarifaires, le débat sur la manière de soutenir les produits alimentaires locaux dans les programmes alimentaires scolaires est pertinent et d'actualité.

Cependant, de nombreux obstacles entravent l'approvisionnement en produits alimentaires locaux pour les programmes alimentaires scolaires. Le récent rapport cofinancé par la Fondation Schad et la Fondation Greenbelt, intitulé Growing Local: Strengthening School Food Programs with Ontario Food, ainsi que les travaux menés par F2CC en collaboration avec l'Arrell Food Institute, Closing the Local Food Gap in Ontario, explorent les possibilités de surmonter bon nombre de ces obstacles et proposent des pistes précieuses pouvant être suivies par une multitude de parties prenantes.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux seront à la recherche de modèles d'approvisionnement en produits alimentaires locaux plus efficaces. Compte tenu du contexte actuel, nous souhaitons soutenir des projets concrets qui pourraient explorer et tester différentes approches à petite échelle, menées par les communautés, en matière d'approvisionnement local dans les programmes alimentaires scolaires en Ontario, et qui pourraient être reproduites ou développées dans les années à venir.

Comment soumettre une candidature

Les candidatures seront acceptées en ligne du 25 novembre 2026 au 22 janvier 2027.

- Accédez à notre document « Comment présenter votre candidature », qui comprend un lien vers le formulaire de demande en ligne.

Inspirez-vous!

Vous cherchez des idées autour de l'alimentation locale ? Consultez notre Centre de ressources !

Des questions ?

Vous avez besoin d'aide pour compléter votre candidature ou vous avez des questions à propos du processus de dépôt de candidature ? Écrivez-nous à cwebb@farmtocafeteriacanada.ca